

Götz W. Werner

Que nous apporte le revenu de base sans condition ?

Ce dont plusieurs générations d'Allemands n'ont pu que rêver, est devenu réalité : jamais auparavant, une telle efficacité n'avait été obtenue, en matière de livraison de biens et de services pour l'ensemble de la population. Même si tous ne prennent pas part de façon suffisante, nous produisons globalement plus que ce que nous pouvons consommer, nous vivons par conséquent dans des conditions relativement paradisiaques. Nous n'avons cependant pas encore réellement appris à gérer cette situation de façon correcte. Il faudrait tout d'abord repenser les liens étroits entre travail et revenu, conditionné par un taux de chômage élevé. Ces deux notions semblent, dans le sens traditionnel et purement lucratif, nécessairement liées. Il ne s'agit, en réalité, que d'une convention sociale dépassée, qu'il nous faut penser autrement. Il y a, d'une part, notre *revenu*, nécessaire pour assouvir nos besoins au travers de la consommation et d'autre part, notre travail grâce auquel nous nous intégrons à la société en assurant des services à autrui. Un changement radical dans la conscience de notre relation à la société ainsi que du modèle de penser traditionnel est la condition sine qua none de cette nouvelle approche possible.

Le revenu de base est financiable - les hommes continueraient cependant à travailler

Deux arguments principaux sont avancés contre le revenu de base sans condition, dont il est ici question et pour l'introduction duquel je me prononce sont simplement compréhensibles tout autant qu'ils ne correspondent pas à la réalité. Il s'agit d'une part de la grande paresse qu'un tel revenu entraînera chez les personnes concernées et, d'autre part, du caractère non financiable de cette opération.

Le revenu de base n'est cependant aucunement un « enrichissement sans labeur », tout au contraire, il a pour vocation de favoriser le travail. Le revenu de base, tel qu'il est ici proposé permet d'abord de réduire le coût d'opportunité d'une activité autodéterminée puisque la part du revenu issue de la rémunération d'un « travail salarié » est moindre. Ainsi, les citoyens auraient plus de temps pour leur famille, mais aussi plus de liberté et de sécurité financière, trois facteurs garantis auparavant par le revenu salarial et fondamentaux pour fonder une famille. De plus, le revenu de base offrirait une plus grande liberté pour un engagement bénévole diversifié, pour un engagement au niveau politique ou social en faveur des missions d'intérêt général et pour le développement d'initiatives entrepreneuriales visant à proposer une vision nouvelle et vendable de l'entreprise ainsi que des partenaires pour sa réalisation.

Qu'en est-il cependant des activités dont personne ne veut se charger et qui sont pourtant nécessaires au bon fonctionnement de la société ? Une possibilité serait de très bien rémunérer ces tâches, ce qui augmenterait alors l'attrait de leur rationalisation. Puisque pour certaines activités, nous avons réussi à remplacer le travail fait par des hommes, devenu trop cher, par des machines ou de nouvelles méthodes – pourquoi cela nous serait-il impossible ? Il nous faut trouver des alternatives aux activités pour lesquelles l'homme ne voit plus de sens à

l'organisation de sa vie. Le revenu de base ne serait accordé, dans un premier temps, qu'aux ressortissants allemands, il n'est pas possible d'exiger de l'ensemble de la population allemande qu'elle finance le revenu de base de personnes ne faisant pas partie de cette communauté. Les citoyens étrangers auraient, de toute façon, de meilleures opportunités de trouver une tâche dans ces secteurs d'activité - à l'exemple de la récolte d'asperges.

La première objection - celle de la financiabilité - perd, en y regardant d'un peu plus près, tout fondement. Même si cela peut, au premier abord, sembler étonnant. Le financement du revenu de base nécessiterait un changement radical du système de fiscalité. Actuellement, notre forme de perception des impôts sur le revenu et sur le rendement, basée essentiellement sur le revenu nominal (*monétaire*) remonte à une époque où la plupart des personnes pouvait subvenir ses besoins. Dans une société dotée d'une telle économie, l'État est contraint d'imposer ses citoyens à la source. Mais aujourd'hui, notre économie s'étant toujours plus développée en prestation de services à autrui, marquée par une grande interaction et transaction, et le particulier ne consommant plus, ou tout au plus que dans une moindre mesure, ce qu'il a produit lui-même, et qu'il assure ainsi des services presque exclusivement à autrui, aujourd'hui, ce système est dépassé. Le fait que notre recette des impôts tende à augmenter l'imposition sur la consommation en est une preuve flagrante. Et d'où pourraient bien provenir les fonds puisque le revenu, défini de manière bien vague, se révèle toujours plus inadapté en tant que base de calcul de l'impôt et que les recettes de l'État ne cessent de décroître ? La restructuration en un système d'imposition basé sur la consommation pourrait être effectuée en baissant progressivement les impôts sur le revenu, tout en augmentant ceux sur la consommation, à l'instar de la TVA.

L'argument de la « non financiabilité » peut être rejeté par le simple fait que les fonds qui seraient nécessaires au paiement du revenu de base sont déjà en cours. Si l'Allemagne ne se résout pas à faire couler la recette, croissante, de l'impôt sur la consommation non seulement directement dans les caisses de l'État, mais qu'elle l'utilise également pour financer le revenu de base sans condition, dans un même temps, les salaires actuels - qu'il s'agisse de salaire à proprement parler ou de paiements de transfert de l'État - diminueraient d'autant (par personne).

L'*effet substitutif* du revenu de base, présenté ici, aurait principalement deux conséquences : d'une part, les frais salariaux, répercutés sur les clients par les entreprises en raison des actuelles conditions de marché, baisseraient. Ce qui signifie que les prix nets chuteraient également - globalement, dans une même proportion, mais l'impôt sur la consommation étant relevé, les prix bruts resteraient identiques. Les salaires décroissants étant eux-même substitués par le salaire de base, le pouvoir d'achat serait également inchangé. D'autre part, l'État pourra diminuer les transferts de paiement actuels aux citoyens sous la forme de retraite, allocations familiales ou rétribution de ses employés, fonctionnaires ou hommes politiques, favorisant ainsi une décharge des caisses de l'État. « La marche vers l'impôt sur la consommation » ne doit donc en aucun cas, nous effrayer, il nous faut bien plus la percevoir comme une conséquence du remarquable développement économique de notre société, accompagné d'une croissance du volume de transactions. Cette restructuration, la hausse des impôts, doit cependant être réalisée de telle sorte qu'elle ne génère pas de frais. Les impôts sur les sociétés pourront, dans un même élan, être réduits et, plus tard, abolis. Cette évolution est d'autant plus nécessaire que toute imposition sur les sociétés se répercute sur les clients par le biais de prix (nets) en hausse.

Une autre conséquence de la bonne productivité attendue, est le financement du revenu de base, mesure qui devra également être concrétisée en différentes étapes.

Une augmentation de la productivité favorise et nécessite un revenu de base sans condition

Quelles sont les alternatives ? Voulons-nous revenir aux temps de faible productivité ? Aussi aberrant que cela puisse paraître, l'exigence d'emplois faiblement rétribués après avoir accepté un travail raisonnable - la question est de savoir ici qui doit considérer le travail comme raisonnable - et l'introduction d'un secteur d'emplois à faible rétribution vont toutes deux dans cette direction, tout comme la proposition à l'adresse des entreprises de ne pas toujours tout compter à la virgule près¹ représente une augmentation du degré d'occupation aux dépens de la productivité.

Si cela est accompagné, comme c'est souvent le cas en matière de politique sociale de nos jours, d'une tutelle effective des citoyens sous des « procédés administratifs » et que le système « ne laisse pas à l'individu, dans tous les cas, le libre choix de métier et de consommation, alors [cela] va à l'encontre des droits fondamentaux de l'homme et, comme le montre notre expérience, également à l'encontre des couches sociales, pour la protection desquelles les interventions artificielles sont précisément conçues »². Au vu de l'absurdité de certaines mesures pour la création d'emplois justifiant les activités les plus dénuées de sens par « l'entraînement et la préparation à un véritable travail », qui oserait encore douter de la mise sous tutelle des citoyens et d'une chute décisive de la productivité dans un même temps ?

Le revenu de base sans condition peut également mettre à jour la volonté d'un État - contre toute autre affirmation, cela va de soi - de se concevoir comme une autorité étatique ou celle du sérieux de sa requête de liberté et d'auto-responsabilité du citoyen. L'État devrait - à l'aide d'un système économique efficace, également - mettre ses citoyens en position de les acquérir de lui-même. Les alternatives actuellement envisagées semblent aller vers une mise sous tutelle étatico-sociale des citoyens parallèlement à une économie toujours plus productive, plutôt que de leur assurer une liberté civile et sociale, rendant alors un ordre de la société libéral réalité.

La liberté induit irrémédiablement la libre-organisation du temps, de la vie. Ce qui peut et voudra nécessairement, en temps de baisse de l'emploi salarial, signifier également, plus de temps pour des activités que chacun définira pour soi-même. Et ce, d'autant plus qu'un système économique focalisé sur un usage efficace des ressources - et par là-même également de la ressource extrêmement rare que représente le temps - renoncera, à juste titre, à utiliser le travail de l'homme. Une conscience différente nous est nécessaire pour cela, la conscience entre autre, du caractère historique unique et de la portée du développement économique des deux siècles passés. Arrivé à ce point, il devient évident qu'un revenu de base sans condition représente l'élément décisif pour apporter des réponses à quelques une des questions que pose un capitalisme **loué comme** une économie de marché optimisant le bien-être commun, alors

¹ Thielemann, Ulrich : « Mit stumpferen Bleistift rechnen » (Interview), in: *Süddeutsche Zeitung*, Nr. 10./11./12. April 2004, S. 27

² Erhard, Ludwig : « Grundentscheidung für die Soziale Marktwirtschaft » [Décision fondamentale pour l'économie sociale de marché], in: Stützel, W., et al. (Hrsg.), *Grundtexte zur sozialen Marktwirtschaft [textes fondamentaux sur l'économie sociale de marché]*, Stuttgart 1981, P. 40

qu'il devient toujours plus évident que le système, sous sa forme actuelle, ne fait que minimiser le bien-être d'une partie toujours plus importante de la population.

Les possibles répercussions du revenu de base sur l'économie

Nous avons besoin de biens et de services conçus uniquement pour les hommes. Pour produire ces biens et services, les hommes sont une condition sine qua non. Quel est cependant le but et quel est le moyen ? Si la réponse à ces questions s'impose d'elle-même, il nous reste encore à savoir ce que cela signifie pour l'organisation de notre vie et de notre économie, marquée par une productivité croissante. Le corps de l'homme, dans la mesure où il lui sert dans l'exercice de son métier, est toujours moins utile pour la fabrication de biens et services qui lui sont nécessaires. Les exigences posées à son activité intellectuelle augmentent cependant, que ce soit pour son travail ou au sein de la société. Bref, il est manifestement toujours plus facile de remplacer l'homme en tant que producteur ; en tant que consommateur, cependant, en aucun cas. Notre conception « dépassée des moyens de financement »³ nous empêche cependant de le reconnaître, puisque encore et toujours, nous assimilons la possibilité de gagner des revenus et le travail effectif, toujours moins demandé. Ce travail, tout comme le système fiscal, nous vient tout droit d'une époque caractérisée par des besoins non satisfaits et exige ainsi une adaptation urgente - tout particulièrement de notre conscience. Cela semble évident.

Quelles sont les répercussions d'un revenu de base agissant ainsi sur le secteur entrepreneurial ? La restructuration du système fiscal ferait de l'Allemagne un paradis « fiscal et d'investissement ». La chute des prix nets (voir en haut) aurait une action bénéfique sur les exportations. Des coûts salariaux à la pièce modérés rendrait l'Allemagne en tant que pôle économique attractive. En outre, des réglementations sur le marché du travail, telles que le droit tarifaire et la protection contre le licenciement deviendraient superflues alors qu'une flexibilité du travail sur la base d'accords individuels serait favorisée.

La peur de l'avenir qu'ont les hommes, la prévoyance et les épargnes nécessaires seraient réduites. Les moyens financiers au service de la consommation seraient alors plus importants. Cela aurait par ailleurs une action stimulante sur l'organisation et la responsabilité individuelles (la liberté). Chacun chercherait alors en premier lieu une activité ayant un sens à ses propres yeux, les tâches effectuées correspondraient en grande partie aux intentions de chacun et n'en seraient que plus authentiques et, tout compte fait, plus efficaces, également. Il en découlerait un potentiel accru de tâches culturelles, éducatives et de soins (le travail direct autour des hommes) ainsi qu'une grande impulsion pour la science et la recherche, tout autant que pour les initiatives entrepreneuriales.

Le revenu de base sans condition, tout comme il a été décrit, serait en mesure de *surmonter les divergences apparentes entre des revenus importants, une productivité croissante et de faibles salaires*. Par ailleurs, le mot « « liberté » prendrait toute sa mesure [...] »⁴. L'avenir de la démocratie, ce sont des citoyens libres. Une société et un État voulant sincèrement cette liberté et n'y voyant pas là le simple fait de donner des responsabilités aux citoyens, ne peuvent pas se fermer aux possibilités qu'offre un revenu de base sans condition. Et ce

³ Hardorp, Benediktus : « Wir müssen unsere sozialen Einrichtungen neu justieren » [« nous devons ajuster nos institutions sociales »] in: Das Goetheanum, N° 28 2005, P. 3

⁴ Fromm, Erich : « Psychologische Aspekte eines garantierten Einkommens für alle » [Aspects psychologiques du revenu de base pour tous], in: Erich Fromm, Gesamtausgabe in zwölf Bänden, Band V [Oeuvres complètes en douze volumes, Volume V], Munich 1999, P. 311

d'autant moins que le système économique associe le temps à l'argent, tel que le fait notre système.

Aujourd'hui, les opportunités que nous offre cette liberté sont, grâce à la grande productivité, plus grandes que jamais. Ces opportunités, saisissons-les !